



Rapporteur : M. LENFANT

47266

Commission n°1

11 - Mobilités

Bilan 2021 exploitation et sécurité des routes départementales

Le jeudi 17 novembre 2022 à 09h34, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h47.

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-1 ;

Expose :

Le service exploitation et sécurité est un service de la direction de la gestion des routes départementales au sein du pôle construction et logistique. Les deux grandes thématiques de ce service sont l'exploitation de la route et la sécurité des infrastructures. C'est un service « métier et support » pour les services construction des agences départementales avec lesquels se nouent

des relations permanentes de travail qui permettent aussi de retracer chaque année l'activité exploitation et sécurité et de la situer au regard des années précédentes. L'objet du présent rapport est de présenter le bilan 2021 de cette activité. Plusieurs items sont abordés :

1. Les interventions de sécurité et la viabilité hivernale sont le cœur de l'activité « exploitation de la route » réalisée par les agents des services construction des agences départementales. Les données présentées sont essentiellement issues de la remontée des informations faites par ces agents grâce à un logiciel spécifique.

2. Le recueil des données trafic est réalisé en régie par des agents de la direction de la gestion des routes départementales. Il permet notamment de réaliser la carte annuelle des trafics.

3. Les chiffres de la partie accidentologie sont issus de l'analyse des interventions de sécurité suite à accident faites par les agents d'exploitation, mais aussi grâce au partage des données sur les accidents mortels et corporels avec les services de l'Etat.

4. La dernière partie du document est consacrée à l'actualité et aux faits marquants de 2021 sur la thématique exploitation et sécurité.

Les interventions de sécurité

Elles sont réalisées de jour comme de nuit par les agents d'exploitation des 5 agences départementales hors Rennes Métropole. Suivant le moment, ces interventions sont assurées pendant les heures ouvrées par l'organisation des centres d'exploitation ou en dehors des heures ouvrées grâce à l'organisation de l'astreinte dédiés aux interventions aléatoires.

Ces interventions font suite aux alertes transmises par les partenaires : service départemental d'incendie et de secours, gendarmerie et police.

- Pendant les heures ouvrées : environ 200 agents d'exploitation travaillent à l'entretien et à la gestion des routes départementales et assurent, en cas de besoin, ces interventions de sécurité sur déclenchement du service exploitation et sécurité.

- En dehors des heures ouvrées : que l'on se situe en été ou en hiver, 6 à 12 équipes d'astreintes (composées d'un responsable et de 2 ou 3 agents) interviennent sur déclenchement du coordonnateur de permanence.

La mise en place d'une main courante électronique depuis 2008 permet la remontée d'information par les responsables d'interventions. C'est grâce à cette base de données que le service exploitation et sécurité peut réaliser des bilans, notamment son bilan annuel.

Les interventions de sécurité sont en constante hausse. De l'ordre de 2 000 en 2010 elles sont passées à 4 300 sur l'année 2021. Il faut noter qu'il n'y a pas de saisonnalité particulière. Chaque saison peut générer un surcroît d'activité : l'été, l'augmentation de trafic due au tourisme et les orages ; l'automne et le printemps, quelques tempêtes ; et l'hiver, la dégradation des conditions de conduite.

Les motifs d'intervention sont variés mais le principal demeure les accidents matériels et/ou corporels qui représentent 37 % des interventions réalisées. Ainsi pour 2021, 1 574 accidents ont été dénombrés sur routes départementales. Viennent ensuite les interventions relatives aux animaux divagants ou morts, à la présence de détritiques sur chaussées, aux arbres ou aux branches couchées.

La viabilité hivernale 2021-2022

Les hivers semblent en moyenne moins rigoureux, car on note depuis une vingtaine d'années la rareté de la neige et des longs épisodes de grand froid. Le bilan présenté couvre l'hiver 2021-2022, particulièrement clément. Pour illustrer cette douceur, nous notons une consommation de sel de l'ordre de 530 tonnes pour une consommation moyenne par hiver sur les 10 dernières

années de 1070 tonnes (pour mémoire, l'hiver 2009 / 2010, 3 840 tonnes avaient été consommées).

Le dossier d'organisation de la viabilité hivernale définit les niveaux de services, les moyens et l'organisation des services :

- 15 circuits sont mis en surveillance et traités H24 si nécessaire grâce aux 15 équipes d'astreintes (environ 40 agents) toutes équipées de camions avec lame de raclage, cuve à saumure et benne à sel sec.

- 28 circuits sont ensuite traités de 6h00 à 22h00 si nécessaire par les équipes qui ne sont pas en astreintes, toutes équipées de camions de plus faible capacité et exclusivement en sel sec.

Tous ces intervenants sont coordonnés par le service exploitation et sécurité en période de crise comme par exemple lors de l'épisode neigeux du 9 février 2021.

Depuis 2015, grâce à la main courante électronique, il est possible d'informer en temps réel sur le site internet du Département les usagers de la route des conditions de conduite qu'ils peuvent rencontrer lors de leur déplacement.

Les trafics

Le réseau routier départemental est équipé d'une cinquantaine de stations de comptage permanent. En complément, les deux agents en charge de la pose de compteur temporaire disposent d'environ 40 radars de comptage. Ces derniers contribuent à l'élaboration de la carte annuelle des trafics routiers, mais aussi à mesurer ponctuellement les trafics et les vitesses pratiquées là où nous nous interrogeons sur les habitudes des usagers.

La parfaite connaissance des trafics permet de réaliser des observations sur le long terme et de dire par exemple que l'évolution des kilomètres parcourus en Ille-et-Vilaine est plus forte que la moyenne nationale sur ces 20 dernières années. En effet, le Département d'Ille-et-Vilaine est un département dynamique et sa croissance démographique d'environ 10 000 habitants par an impacte les trafics routiers.

Depuis le début de la période de crise sanitaire, un observatoire des trafics spécifique a été mis en place avec un suivi hebdomadaire puis mensuel de l'impact des différentes mesures sanitaires sur le trafic routier. Il a notamment permis d'observer une baisse de 80 % lors du premier confinement.

L'accidentologie en Ille-et-Vilaine

L'observatoire accidentologie du service exploitation et sécurité se base sur deux grandes familles de données.

- Les données issues des bulletins d'analyse d'accidents corporels. A chaque accident corporel, la gendarmerie remplit un bulletin d'analyse d'accident corporel qui est ensuite mis à disposition sur le logiciel dédié des services de l'Etat. Par convention, le Département dispose d'un accès à ces données.

- Les interventions de sécurité des agents départementaux caractérisent s'il s'agit d'un accident ou « autre » ce qui permet de distinguer les interventions consécutives à des accidents (environ 1500 interventions par an pour ce motif) des autres motifs d'intervention.

L'observation sur 20 ans permet d'affirmer que la mortalité routière ainsi que l'accidentologie corporelle en Ille-et-Vilaine (tous réseaux confondus) suit la même tendance que celle de la France malgré un dynamisme démographique plus important en Ille-et-Vilaine. Le document bilan 2021 présente néanmoins un « creux » en 2020 correspondant à l'année de la Covid.

L'analyse sur une durée plus longue, tous réseaux confondus, montre que le **nombre de tués** en Ille-et-Vilaine a été **divisé par 4 en 40 ans** :

	Nombre de tués en Ille-et-Vilaine Tous réseaux confondus	Dont Nombre de tués sur routes départementales
1981	174	110
1991	124	67
2001	82	54
2011	60	48
2021	40	23

Les 2 sources de données citées précédemment permettent d'avoir suffisamment d'informations sur les 5 dernières années et ainsi de réaliser des statistiques significatives sur la probabilité de survenance d'un accident sur un site donné. En effet, en croisant le nombre d'interventions avec les catégories de routes, les trafics du site donné et la durée d'analyse, il est possible de calculer un taux moyen départemental par catégorie de route. C'est grâce à ces taux et ce mode de calcul que le Département détermine si une section de route est plus ou moins accidentogène que la moyenne départementale.

En comparant les différents taux obtenus, on peut indiquer que la probabilité pour un usager d'avoir un accident corporel sur une route de catégorie A (2*2 voies) est 10 fois moins élevée que sur une petite route de catégorie D.

L'actualité 2021

Chaque année, l'écriture de ce bilan exploitation et sécurité, est l'occasion de revenir sur certains faits marquants de l'année précédente. Pour ce bilan 2021, les thèmes suivants ont été retenus ;

- Réalisation d'un premier « mini-giratoire » hors agglomération au carrefour des RD 224 et 63 sur la commune de Treffendel. Ce type d'aménagement assez innovant permet de sécuriser un carrefour hors agglomération à moindre coût et sans consommation foncière.

- L'ouverture des 2*2 voies Rennes - Redon et Rennes - Angers favorise le développement des territoires tout en sécurisant les déplacements. Cette évolution impose aux services de s'organiser et de modifier certaines procédures (ex. : circuits de viabilité hivernale).

- Le tour de France 2021 est passé en Ille-et-Vilaine avec l'étape Redon - Fougères. Les services routiers ont été impliqués au premier plan pour assurer la sécurité de l'évènement.

- Le chantier de réhabilitation des appuis du pont de la Madeleine à l'entrée de Saint-Malo qui a mobilisé conjointement de nombreux services départementaux (Ouvrage d'art, agence départementale, direction de la communication, etc.).

Décide :

- de prendre acte du bilan exploitation et sécurité sur routes départementales établi pour l'année 2021 et joint en annexe.

Vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, il est pris acte des conclusions ci-dessus.

Transmis en Préfecture le : 25 novembre 2022

ID : AD20220056V2

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation
Signé électroniquement le jeudi 08 décembre 2022

Pour le Président et par délégation,
Le Secrétaire général des services

Vincent RAUT